

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DE SAINT-LOUIS (CROUS)

00000244



N°CROUS/CAB/DIR

Saint-Louis, le 09 MARS 2026

COMMUNIQUE

Suite au mot d'ordre N° 000020 de Journées Sans Tickets (JST), de 24h renouvelables, décrété par la Coordination des Étudiants de Saint-Louis (CESL), la Direction du Centre régional des Œuvres universitaires de Saint-Louis (CROUS) informe l'ensemble de la communauté universitaire de la **fermeture temporaire** des restaurants universitaires.

NB : désormais, après chaque mot d'ordre de Journées Sans Tickets (JST), les restaurants universitaires seront fermés immédiatement sans préavis ni communiqué.



Dr Babacar DIOP